

Ecole **Jack PROUST**. PUILBOREAU. Procès-Verbal du conseil d'école. 2^{ème} trimestre.
Année scolaire 2016/2017. Mardi 7 mars 2017. 18h15.

Étaient présents :

Mme LECERF, Directrice, Présidente
Mr FLORENTIN, Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription La Rochelle Sud
Mr DRAPEAU, maire
Mme ROUCHE, adjointe au maire
Mme GERVAIS, conseillère municipale
Mr TROUNIAC, DDEN
Mmes ALBERT, BOURASS, BRILLET, CENDRE, DAUTHY, DE NEEF, GRIGNON, LACUSKA, LÉBOUCHER, MUNCEY et ZEKIC, Mrs DELAVAL, INGREMEAU et RAIMOND, professeurs des écoles
Mme FLORENTIN, professeur spécialisée E, RASED
Mmes AIRES, ANDRE, ARDOUIN, BOUTONNET, CORNEAU, DALLET, DEGAT, MARTY, MUNOZ et Mrs BOUYER et BUDAIL, représentants des parents d'élèves

Étaient absentes excusées :

Mme ARNAUD, professeur spécialisée G, RASED
Mme DRAPEAU, représentante parents d'élèves

Secrétaires de séances :

Mrs DELAVAL et INGREMEAU, école
Mmes AIRES et CORNEAU, ARPE

Tour de table, présentation des membres présents. Approbation de l'ordre du jour.

1. VIE DE L'ECOLE.

- Règlement : commission de révision

Elle s'est tenue le 9 février réunissant trois professeurs d'école et trois parents élus.

Le travail a porté sur la révision des articles 1 : « Admission à l'école », 2 : « Horaires et accès aux locaux scolaires » et 3 : « Fréquentation scolaire ».

L'alinéa 3.3 « Toute absence non justifiée au préalable est immédiatement signalée aux parents de l'élève, ou à la personne à qui il est confié, qui doivent dans les 48 heures en faire connaître les motifs. » est suspendu pour une question de non faisabilité. Une solution devrait être apportée rapidement.

Prochaine commission : jeudi 30 mars à 18h30. Restent à rédiger les articles 4 : « Vie scolaire », 5 : « Hygiène et sécurité des personnes et des biens » et 6 : « discipline ».

Si nécessaire, une dernière commission se tiendra le 1^{er} juin pour aboutir au document définitif dont la lecture doit se faire au dernier conseil d'école le 13 juin.

Intervention de Mr l'inspecteur : L'école doit se doter d'un règlement. A défaut serait voté le « départemental » ou le « national ».

- Communication

Mme Lecerf rencontrent les représentants des parents d'élèves régulièrement depuis le 10 février ce qui permet de répondre aux questions qui leur remontent.

Prochaine réunion : vendredi 17 mars.

Une note aux familles a été distribuée début février rappelant les modalités de prise de rendez-vous. Mme Lecerf est déchargée de classe le jeudi et le vendredi et reçoit à la demande.

- Loi de refondation : liaisons inter cycles

La loi de refondation impose la redistribution des cycles.

Cycle 2 : CP, CE1, CE2.

Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème} de collège.

Tous les niveaux de l'école élémentaire sont concernés.

Ce changement n'est pas simplement formel, il réorganise profondément la pédagogie et les programmes et incite les professeurs à la révision des méthodes et des pratiques.

Ceci conduit à une meilleure concertation :

- avec la classe de GS, dernière classe du cycle 1 à l'école maternelle,
- avec la classe de 6^{ème}, dernière classe du cycle 3 au collège.

Liaison GS/CP:

Avant les vacances de février, action commune du niveau de CP : invitation des GS à manger des crêpes confectionnées à leur intention, projet pédagogique de lecture et de calcul.

Prochaines rencontres : avril, mai, juin.

- carnaval, les CP iront chercher les élèves de maternelle.
- repas partagé au self de l'école élémentaire : CP tuteurs des GS
- classe mêlée : 1 mercredi matin d'ateliers tournants dirigés par les professeurs
- 8 juin après-midi : visite de l'école élémentaire
- 8 juin, 18h30 : réunion d'information pour l'entrée au CP des parents d'élèves de GS

Liaison CM2/6^{ème} :

- participation commune des professeurs d'école et de collège aux conseils de cycle 3 : concertation sur les programmations et les progressions, harmonisation des pratiques, mutualisation des supports et suivi de la scolarité des élèves.
- réception des parents d'élèves entrant en 6^{ème} par Mme Motillon, principal du collège de secteur, courant avril à l'école élémentaire et présentation de la classe de 6^{ème} de collège
- soirée porte-ouverte d'accueil au collège.
- journée d'inclusion des élèves de CM2 au collège Beauregard avec participation aux cours, rencontre du documentaliste, partage de la récréation et du repas de midi des collégiens.

Intervention de Mr l'inspecteur : Aucun élève n'est écarté de cette journée d'inclusion même s'il est désectorisé. D'ailleurs, il est fréquent que le collège de secteur invite individuellement l'élève à visiter l'établissement.

- Projet école : Action 1 « Mur d'écriture »

Maîtrise de la langue. Toutes les classes de l'école participent au cours de l'année à des activités d'écriture, principalement motivées par les sorties scolaires et se préparent à les afficher sur les murs de la Bibliothèque pour la fin d'année.

- exposition : semaine du 26 juin. Permanences de visite : le mercredi de 12h à 12h30 et aux sorties de 16h30 jusqu'à 17h.
- visite interne des classes dans les journées scolaires

- Projet école : Action 2 « Aix libris »

Axe citoyen du projet d'école :

- inauguration de la 1^{ère} tranche d'aménagement de la bibliothèque d'école : fin d'année scolaire, date indéterminée.
- remerciements exprimés à la mairie pour le financement du mobilier de cet espace
- jeudi 15 juin : sortie d'école au festival du livre et de la littérature de jeunesse « Aix Libris » organisé sur l'île d'Aix par le CANOPE de Charente maritime. Rencontre des auteurs, participation aux animations sur le site, acquisition des albums et dédicaces.

Intervention de Mr le maire : Mention particulière pour ce projet ambitieux qui nécessite une grosse organisation.

- Intervention : financements.

Annnonce des financements mairie:

- subventions fournitures scolaires: 16 068€
- dotation exceptionnelle nouveaux manuels : 11000€
- subvention projets sorties et animations : 11324€
- mobilier : 2000€

Remise du chèque de l'ARPE

- 3920€, 12€ par élève

Financement de tous les projets avec reste d'un excédent d'environ 1000€ qu'on attribuera au « passage d'eau » du 15 juin.

Expression des remerciements de l'école envers les généreux donateurs, sans qui les projets ne seraient pas réalisables.

Intervention de Mr l'inspecteur : Le renouvellement des manuels est un changement important qui a un coût, il faut y penser pour les années à venir. C'est aussi un vrai défi pour la liaison école/collège.

- Sorties / animations en cours : Carnaval
 - mercredi 5 avril : carnaval des écoles
 - à l'école élémentaire : venue des élèves costumés par les familles
 - 9h45, les CP partent chercher les camarades de maternelle, accueil des parents accompagnateurs
 - 10h, retour et défilé des maternelles dans la cour de l'école Jack Proust et accueil des élèves des classes élémentaires en musique : percussions fabriquées en classe
 - les parents pourront se joindre à leurs enfants pendant le temps commun aux 2 écoles.
 - les parents d'élèves construisant un char pour le carnaval communal proposent de le sortir pour l'occasion, à voir en concertation avec l'école maternelle
 - possible animation par l'harmonie Sainte Cécile

- Sécurité à l'école
 - renforcement du plan Vigipirate, fermeture et sécurisation de l'école : obligation à la sécurité et à la protection des personnes, réglementation de l'accueil et vigilance accrue des professeurs en responsabilité des surveillances
 - interdiction de stationner aux abords de l'école à quiconque, à aucun moment et sous aucun prétexte
 - impossibilité de s'y introduire
 - interruption définitive de toutes tentatives (actions délictuelles répréhensibles)

Intervention de Mr l'inspecteur : Il faut se donner les moyens de la sécurisation et accepter de changer les habitudes culturelles. Il est demandé aux parents d'élèves élus de relayer l'information : toute personne non autorisée ne peut pas entrer.

À la demande des représentants de parents, pour les réunions pédagogiques de début d'année :

- mentionner l'heure de fin de réunion et prévenir qu'elle risque de durer plus avant
- avertir que les portes de l'école restent fermées pendant le temps de réunion
- proposer aux parents d'anticiper sur l'organisation de la garde des enfants
- donner toutes ces précisions dès la générale de rentrée

2. TEMPS PERISCOLAIRE.

- Pause méridienne
 - depuis la rentrée 2016 : 4 services de 60 à 65 enfants, du CP au CM2, avec priorité aux APC
 - 6 surveillants : 4 « gilets jaunes » à l'extérieur et 2 à l'intérieur
 - chaque surveillant responsable de son service : minimum 20 mn de repas
 - appel des élèves et contrôle des présences
 - mise en place du suivi « infirmerie » (3feuilletts : mairie, parents)
 - proposition d'activités encadrées par le CAAP (60 élèves par jour)
 - respect de la charte sinon avertissement

Intervention de Mr le maire qui s'étant rendu de manière impromptue sur ce temps méridien, a constaté que la cour n'était pas surencombrée d'un trop grand nombre d'enfants.

- TAPS

- temps dédié : 15h15 à 16h30, mardi et vendredi
- organisation par convention déléguée au CAAP
- inscription fin juin et choix par l'enfant de 10 activités dont 5 au moins seront honorées
- 1 période scolaire pour 1 session
- adhésion : 20€ par famille et par an
- 30 animateurs et professeurs diplômés
- visite récente très élogieuse de la DDCCS

3. POINT COOP.

- cotisations des familles volontaires : 3729.80€
- vente des photos : 1537€
- 1 « accident de paiement » : ne pas hésiter à prévenir des difficultés financières avant la remise de chèque
- satisfaction unanime de la vente en période 2
- validation collégiale de reconduction pour 2017

4. TRAVAUX : Aménagement BCD

- équipement mobilier de la BCD : tranche n°1 aquarium espace ouvert à la consultation documentaire
- 2 autres espaces suivront ouverts à l'emprunt : 1 par cycle
- proposition de l'école à l'ARPE d'aider aux recherches pour l'achat sur le net (exemple pris : achat des tapis du dojo 2016)

5. QUESTIONS DIVERSES

- Droit à l'image

- rappel : droit à l'image soumis à réglementation dépendant de l'autorisation de la personne
- interdiction de prise de photos intempestives
- proposition des parents : le mentionner à chaque sortie sur l'autorisation signée des parents

- Projets de classe

Question des parents :

« Les élèves se sentent mis de côté lorsqu'ils ne font pas les mêmes activités comme les autres élèves de leur niveau. Serait-il possible d'avoir les mêmes projets par niveau pour les années à venir ? »

- projets de cycle 2 : Chorale.

CP → thème mer : aquarium, connaissance de l'estran, parc de l'estuaire, USEP. CPC + CE2/M2 : paléosite. CE1 → portrait : muséum, musée des beaux-arts, nuit des musées → insectes : muséum, relais nature Moulinette, correspondance scolaire. CE2 → classe de voile, permis piéton. CPA + CE2B : voix et percussions

- projets de cycle 3 : Ecole et cinéma, sécurité routière.

CM1A → USEP. CM1B → printemps des poètes, CM2 → rencontre avec les élus en mairie, prévention tabagisme. CM2B → marathon des scolaires

- école : Aix libris

Réponse de l'école :

- proposition d'un grand nombre de sorties scolaires et/ou d'animations au cours de la scolarité.
- choix du projet relevant de l'autorité du professeur de la classe
- partage éventuel d'un projet avec une autre classe mais sans obligation

Intervention De Mr l'Inspecteur : Un unique PV rédigé par la directrice fait officialité.

Ordre du jour épuisé, levée de séance : 20h10.